

Période professionnelle à l'international



Présentation

Code interne : PAOPPIN2

Syllabus

Ce module est validé quand:

une mobilité d'au moins 12 semaines dans une entreprise à l'étranger est effectuée.

La convention signée par toutes les parties prenantes doit être transmise à la scolarité avant le(s) départ(s).

un rapport est transmis en respectant les délais au tuteur Ensmac de l'apprenti et au responsable pédagogique de la formation (via Moodle sur le cours Projet d'entreprise de la Promo via FileSender si le rapport est confidentiel). Le rapport doit être remis le premier vendredi de la période école suivant le retour en France à 17h.

la note du rapport est supérieure à 10/20. Le rapport est évalué par le tuteur Ensmac.

Le cahier des charges est disponible sur Moodle.

Modalités de contrôle des connaissances

Évaluation initiale / Session principale - Épreuves

Type d'évaluation	Nature de l'épreuve	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'épreuve	Note éliminatoire de l'épreuve	Remarques
Projet	Evaluation de compétences			1		



Seconde chance / Session de rattrapage - Épreuves

Type d'évaluation	Nature de l'épreuve	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'épreuve	Note éliminatoire de l'épreuve	Remarques
Projet	Evaluation de compétences			1		

Infos pratiques

Contacts

Warren Albertin-Leguay

✉ Warren.Albertin-Leguay@bordeaux-inp.fr